



PROCES-VERBAL

COMITE SYNDICAL – VENDREDI 22 MARS 2024

Le vendredi 22 mars 2024 à 17h00 à la salle polyvalente de VILLECHENEVE, se sont réunis les membres du Comité Syndical sous la présidence de Monsieur Bernard CHAVEROT, Président.

Les Délégués des 75 Communes :

Présents : 59 communes représentées par 79 délégués dont les membres du Bureau :

Messieurs Bernard CHAVEROT, Jean-Marc GOUTAGNY, Thierry VANEL, Eric GONZALEZ, Joseph VOLAY, Bruno BASSON, André MOINE et Michel CHARMET ;
Madame Huguette DRID.

Pouvoirs : 2

Absents excusés : Les délégués de 9 communes : Bussières, Chabanière, Civens, Montromant, Riverie, St André la Côte, St Christo en Jarez, St Symphorien sur Coise, Ste Catherine.

Absents : Les délégués de 7 communes : Châtelus, Duerne, Les Halles, Meys, Rontalon, St Laurent de Chamousset, St Martin en Haut.

Les Partenaires du Syndicat :

Présents :

SUEZ :	Messieurs Xavier FRANCO – Fabrice BARONNIER
SAFEGE :	Messieurs Olivier BOSSI - Pascal DINET – Jean-Christophe COLONNA - Loïc LE MENN
SOGEA :	Messieurs Alexis BADOIL - Olivier VENET
ST GOBAIN PONT A MOUSSON :	Madame Laura BAUDUIN

Excusée :

SUEZ :	Madame Caroline DUPEUBLE
--------	--------------------------

Monsieur Christophe MONTVERNAY (Directeur), Mesdames Sandra RABY (Gestionnaire administrative et financière) et Angélique RIBEYRON (technicienne), ont également assisté à la séance.

Monsieur Bernard CHAZELLES, maire de la commune de Villechenève, est très heureux d'accueillir les délégués dans sa commune pour la réunion du Comité Syndical. Il présente les caractéristiques et atouts de son village et souhaite à l'assemblée une excellente séance de travail.

Le Président, Bernard CHAVEROT, remercie Monsieur le Maire pour son accueil et la mise à disposition de la salle polyvalente.

Il précise que dans les communes de plus de 3 500 habitants ou dans un groupement comportant au moins une commune de 3 500 habitants ou plus, un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) doit être présenté dans les 2 mois précédant le vote du budget. Une première séance est donc prévue à 17h00 pour le DOB et la seconde à 17h45 pour les autres points dont le budget 2024, afin d'éviter l'organisation de deux Comités à quelques jours ou semaines d'écart.

Puis, Monsieur Bernard CHAVEROT ouvre la séance par l'approbation du compte-rendu de la séance du 17 novembre 2023.

Après le vote à l'unanimité de ce dernier, et la désignation de Monsieur Thierry VANEL, Vice-Président et délégué de la commune de St Julien sur Bibost, en qualité de secrétaire de séance, l'ordre du jour est abordé.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (D.O.B.)

Monsieur Bernard CHAVEROT aborde les trois points principaux en matière d'orientation budgétaire :

✓ L'endettement

- Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2024 : 11 001 446,11 € (10 778 798,62 € au 1^{er} janvier 2023).
- La durée d'extinction de la dette en 2023 : 1.40 (1.50 en 2018, 1.77 en 2019, 1.66 en 2020, 1.34 en 2021, 1.33 en 2022).
- L'emprunt de 2 360 000 € prévu au budget 2023 a été ramené à 1 925 000 € lors de la décision modificative réalisée le 17 novembre dernier. Cet emprunt n'a pas été réalisé au cours de l'année 2023. En effet, certains investissements du programme 2023 seront réalisés et facturés sur 2024 et les recettes du produit de l'eau ont été plus importantes que prévues.
- Le règlement des annuités en 2023 (1 770 414,70 €) a représenté 0,51 € par m³ consommé en moyenne sur les cinq dernières années (0,47 € par m³ en 2021 et 2022, 0,49 € par m³ en 2020, 0,43 € par m³ en 2019, 0,41 € en 2018 et 2017, 0,43 € en 2016 et 2015).
- La nécessité de recourir à l'emprunt pour équilibrer le budget primitif 2024 pour un montant de 2 800 000 €.
- Monsieur le Président complète son discours en précisant qu'il n'y a pas d'emprunt toxique au Syndicat.

✓ La gestion patrimoniale

La gestion patrimoniale est un élément indispensable pour conserver un outil performant et en parfait état de fonctionnement.

Pour rappel, le plan de mandat présenté en mars 2021 proposait d'intensifier le renouvellement des canalisations.

Monsieur Michel CHARMET, Vice-Président, présente la proposition du programme 2024 qui s'élève à la somme de 6 900 000 € H.T. :

- Le renouvellement du réseau, élément indispensable pour conserver un outil performant et en parfait état de fonctionnement, utilise une part importante des crédits (5 500 000 €).
- Le déploiement de la télérèlève (900 000 €).
- Le renouvellement d'un tronçon de câble de télétransmission pour 350 000 €.
- Les divers et imprévus (150 000 €).

Monsieur Bernard CHAVEROT reprend la parole et commente les opérations programmées :

✓ **La politique tarifaire**

Une augmentation de la tarification de l'eau au 1^{er} janvier 2024, *dans la limite de l'inflation constatée (4.9 % d'août 2022 à août 2023)*, a été votée par le Comité Syndical du 17 novembre 2023.

Les délégués, à l'unanimité, émettent un avis favorable sur les orientations budgétaires présentées et sur la programmation des travaux 2024, puis actent la présentation du débat d'orientation budgétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45.